

Fiches techniques des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable au Luxembourg

Objectif 4



Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'ODD 4 se base sur le concept de l'apprentissage continu et couvre ainsi toute la gamme de l'éducation et de soins, de la petite enfance, de l'éducation primaire, secondaire et universitaire et la formation professionnelle de (4.1 à 4.4). L'égalité des sexes et l'inclusion (4.5), ainsi que la lutte contre l'analphabétisme (4.6) en sont les autres points forts. Pour la première fois, l'éducation au développement durable est considérée comme un domaine d'action (4.7).

En tant que moyen de mise en œuvre, l'Agenda 2030 impose en particulier de construire des établissements d'enseignement (4.a), d'augmenter substantiellement les bourses d'études dans les pays en développement (4.b), mais aussi d'y accroître le nombre d'enseignants qualifiés de manière conséquente (4.c).

Pour le Luxembourg, le défi quant à la mise en œuvre nationale de l'ODD 4 concerne, plus particulièrement, six cibles :

- **Cible 4.4** qui vise à augmenter la formation des jeunes et favoriser la formation continue
- **Cible 4.5** qui vise à éliminer les inégalités entre genres dans le domaine de l'éducation
- **Cible 4.6** qui vise à éradiquer l'illettrisme
- **Cible 4.7** qui vise à améliorer les compétences et connaissances dans le domaine du DD
- **Cible 4.a** qui vise à adapter les infrastructures scolaires
- **Cible 4.b** qui vise à soutenir les étudiants des pays en développement via l'obtention de bourses d'étude

Indicateur	Évaluation à long terme (période de 15 ans)	Évaluation à court terme (période de 5 ans)
Apprentissage de base		
Taux de certification nationale	: 1	●
Taux d'alphabétisation chez les adultes	: 2	: 2
Part des étudiants au-dessus du niveau C dans l'index de performance dans les sciences environnementales	: 2	: 2
Formation continue		
Apprentissage tout au long de la vie en % de la population de 25 à 64 ans	●	●
Aide au développement		
% des étudiants des pays en développement qui viennent étudier au Luxembourg	: 2	: 2
Aide au développement - Bourse d'étude	: 2	: 2

1: changement méthodologique au cours de la période longue

2: indicateurs à développer

Échelle d'évaluation à 4 niveaux:

● clairement favorable ● pas ou modérément favorable ● modérément défavorable ● clairement défavorable

En résumé

Le taux de certification nationale au cours des dernières années est qualifiée comme stable, évoluant dans une gamme de valeur entre 86 et 89 %. Le taux d'apprentissage tout au long de la vie est quant à lui en progression pour atteindre, en 2015, les 23 %

Focus sur les indicateurs clés...

Deux indicateurs ont été sélectionnés pour représenter les défis de l'ODD 4 pour le Luxembourg :

- Taux de certification nationale
- Bourse d'étude

Nom de l'indicateur:

Taux de certification nationale

Définition et Méthode de calcul:

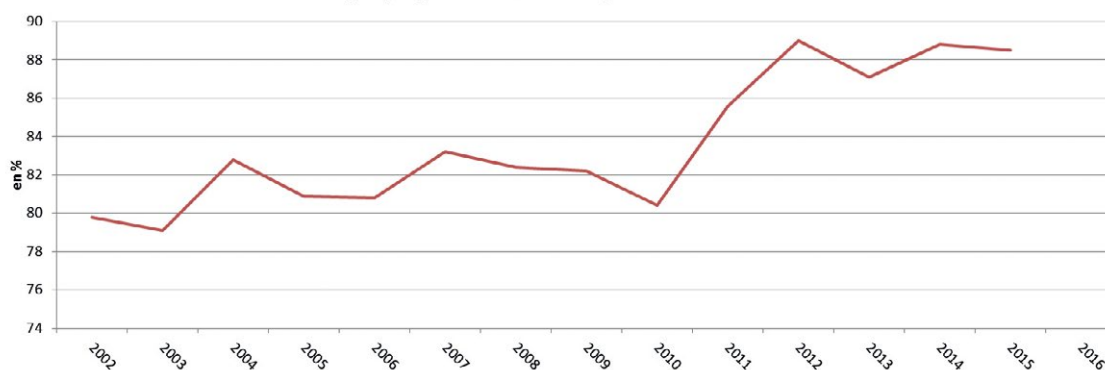
Le taux de certification nationale correspond au rapport entre le nombre de diplômes et certificats délivrés et le nombre des effectifs de départ.

Pertinence:

L'accès au marché du travail s'avère souvent difficile pour les jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ce qui aura par conséquent des implications sur la structure économique d'un pays. De nos jours, il est donc très important pour les adolescents de finir leurs études avec un diplôme en main. L'indicateur du taux de certification nationale vise à suivre ce problème majeur.

Représentation graphique:

Graphique 1: Taux de certification nationale



Analyse:

L'évolution du taux de certification nationale se doit d'être analysée en gardant à l'esprit que la méthode de calcul du ratio a été révisée en 2011. Tenant compte de ce constat, la période couvrant les années 2002 à 2010 montre un taux de certification relativement stable, évoluant entre 79 et 83 %. Ensuite, sur la seconde période (soit les années 2011 à 2015) le taux évolue dans une gamme de valeur entre 86 et 89 %.

Evaluation et Atteinte des objectifs:

L'indicateur choisi pour suivre l'évolution de la formation des jeunes et de la formation continue (cible 4.4) est le taux de certification nationale. Le Luxembourg ne s'est pas fixé d'objectif chiffré officiel pour cet indicateur. Une évaluation par gain de pourcentage a dès lors été appliquée.

Sur la période courte récente de 5 années, le gain était de 3 %, soit une évolution modérément favorable.

Source des données:

Rapport du Ministère de l'éducation nationale, de l'enfance et la jeunesse: „Les chiffres clés de l'éducation nationale: statistiques et indicateurs – Année scolaire 2015-2016“. Date de parution: Août 2017